



**Le développement territorial des dernières décennies et la progression fulgurante des surfaces construites ne correspondent pas aux objectifs du développement durable** (photo ASPAN, Berne-Brünnen)

**Die räumliche Entwicklung der letzten Jahrzehnte und die rasende Zunahme der überbauten Flächen entsprechen nicht den Zielen einer nachhaltigen Entwicklung** (Bild VLP, Bern-Brünnen)

**Pourquoi nous soutenons l'initiative pour le paysage**

## Un pays sacrifié aux constructions ?

Philippe Biéler, président de Patrimoine suisse, Maraçon (VD)

Quiconque reviendrait en Suisse après 30 ans d'absence n'en croirait pas ses yeux : le paysage a complètement changé. Les maisons et immeubles d'habitation, les entreprises, les infrastructures de transport et celles de loisirs ont poussé partout comme des champignons. Et cela ne s'arrête pas. Nous devons prendre les choses énergiquement en main : c'est le but de l'initiative populaire fédérale « Un territoire pour l'être humain et la nature » (Initiative pour le paysage) que lance Patrimoine suisse avec d'autres organisations.

Où peut-on encore, sur le Plateau, dans le Jura ou dans les vallées alpines, laisser errer son regard sans voir une agglomération galopante, une voie de communication assourdissante, un bâtiment industriel ou commercial, une suite de pylônes ou encore un faisceau de câbles de toutes sortes ? Et quels critères d'intégration paysagère, de bonne architecture et de construction de qualité applique-t-on encore ? Et pourtant la surface à bâtir n'est pas extensible ! Nous faisons comme si elle pouvait s'étendre d'un m<sup>2</sup> par seconde, que nous couvrons de goudron, de béton ou de pavés. Mais ce n'est pas le cas. Le terrain se raréfie.

### L'étalement des constructions

Le sol est une ressource par définition non renouvelable. Le développement territorial qu'a connu la Suisse ces dernières décennies et cette progression fulgurante des surfaces construites ne correspondent pas aux objectifs du développement durable. L'étalement des constructions et le « mitage » des paysages portent atteinte à la nature, à l'environnement, mais aussi à l'économie : les infrastructures (de transport en particulier) et les équipements à réaliser sur de plus grandes distances sont en effet inefficaces et chers. Les surfaces agricoles utiles sont toujours plus restreintes. Le bétonnage des sols favorise les inondations. Et les êtres humains ne sont pas les seuls à l'étroit : les campagnes et la faune sauvage subissent également le morcellement du paysage.

En outre, la maison individuelle est une forme d'habitat qui présente un bilan particulièrement gourmand en énergie et en surface de sol. Du lac de Constance au Lac Léman, 12 000 nouvelles bâtisses surgissent de terre chaque année, constituant bientôt une immense « conurbation » ininterrompue ! Et St-Moritz, Grindelwald, Verbier ou Saas Fee sont devenus les quartiers décentralisés des agglomérations du Plateau. Fondé sur l'aspiration à disposer d'une surface habitable toujours plus vaste, spécialement dans des endroits éloignés des centres, le rêve de la maison individuelle tourne au cauchemar pour le paysage helvétique.

### Le sol, un bien essentiel

L'une des causes de cette urbanisation anarchique réside dans les gigantesques intérêts économiques qui lui sont liés. Promoteurs immobiliers et spéculateurs fonciers en tirent profit. Rien qu'en 2003, 27 milliards de francs ont été consacrés en Suisse à la construction de bâtiments neufs. L'urbanisation étendue est d'ailleurs particulièrement intéressante pour ce secteur, parce qu'elle génère les coûts d'infrastructure les plus élevés. L'étalement urbain coûte cher non seulement à la nature et au paysage, mais aussi aux contribuables. Or le paysage, les lacs et les montagnes, les forêts et les champs ne devraient pas être considérés

comme de purs biens de consommation, commercialisables: ils constituent l'une des bases essentielles de la vie humaine.

Les changements intervenus ces 30-40 dernières années dans le paysage, l'occupation du territoire et la manière de construire sont tellement énormes qu'on peut s'étonner du peu de débat qu'ils suscitent! Et pourtant nous devons maintenant faire des choix décisifs afin que notre pays soit encore viable dans 20 ou 50 ans. Pour enrayer l'accroissement effréné de la consommation de cette ressource rare qu'est le sol, un changement radical du mode de pensée est nécessaire.

### Nos chantiers pour l'avenir

Dans ses « Chantiers pour l'avenir » adoptés en 2005, Patrimoine suisse s'est engagé à « freiner et stopper la dispersion de la construction (mitage du territoire) » et à lutter pour concentrer de manière claire la construction dans les zones à bâtir ainsi que pour mettre un terme à la dérégulation de la protection du paysage. Notre association est en effet étroitement concernée par cette problématique de la disparition des paysages, de l'étalement urbain et de la mauvaise qualité de l'aménagement du territoire. Ses statuts précisent d'ailleurs à leur article 2:

« Patrimoine suisse a pour but de protéger et de sauvegarder la Suisse en tant que cadre naturel de vie et de contribuer à son développement dans le respect de la dignité de l'homme et de son patrimoine naturel et culturel. Patrimoine suisse se donne en particulier pour buts:

1. de protéger les paysages, les lieux historiques, les monuments et les sites contre l'altération et la destruction,
2. d'intervenir en faveur d'un aménagement harmonieux du territoire (...),
4. de soutenir des efforts à buts analogues, dans les domaines de la protection du paysage, de la nature et de l'environnement (...). »

### L'initiative pour le paysage

Le patrimoine de demain se joue aujourd'hui. La qualité du bâti dans lequel vivront nos enfants, l'environnement construit et naturel où ils évolueront, les paysages tels qu'ils les vivront, tout cela est au cœur de notre action. C'est pourquoi, le 31 mars dernier, le Comité central de Patrimoine suisse a décidé à l'unanimité de lancer l'été prochain avec d'autres organisations environnementales l'initiative populaire fédérale « Un territoire pour l'être humain et la nature » (Initiative pour le pay-

sage), dont les éléments principaux sont les suivants:

1. La responsabilité de l'utilisation durable du sol sera clairement confiée aux cantons et à la Confédération conjointement (au lieu des cantons seuls comme jusqu'ici).
2. La séparation des zones constructibles et non constructibles ainsi que la protection des terres cultivables seront désormais des objectifs explicites.
3. Pour limiter l'étalement des zones à bâtir, la Confédération devra favoriser une densification de qualité du tissu bâti.
4. De même, elle devra restreindre les possibilités de construire en zone non constructible A ce sujet, il convient de rappeler que dans les zones aujourd'hui en principe non constructibles, pas loin de 500 000 bâtiments existent déjà et plus de la moitié des demandes de permis de construire concernent des objets à affectation non agricole!
5. Enfin, une disposition transitoire empêchera pendant vingt ans que la surface totale des zones à bâtir ne puisse être agrandie. Cette durée se justifie par le fait que les réserves actuelles de zones à bâtir (60 000 hectares) pourraient loger 2,5 millions de personnes supplémentaires! Certes, une partie des terrains à bâtir ne sont pas disponibles, ou pas situés au bon endroit. Mais la limitation se rapporte à la surface totale, ce qui signifie qu'une extension pourra à tout moment être compensée par une réduction d'autres zones.

### Le combat de chacune et chacun

Pour Patrimoine suisse, cette décision est historique. En effet, participer au lancement d'une initiative, à la récolte des signatures et à la campagne de votation est une entreprise d'envergure, qui nécessitera des forces considérables. Qui nécessitera en particulier l'engagement et le dynamisme de tous les membres de Patrimoine suisse!

Nous en appelons à chacune et chacun d'entre vous: cette initiative est essentielle pour sauvegarder nos paysages et préserver un territoire à la fois humain et naturel. Soutenez-la, parlez-en autour de vous et participez à la récolte des signatures! Notre territoire et nos paysages le valent bien!

- Le sol est un bien rare et précieux, préservons-le d'un bétonnage excessif!
- La Suisse est de plus en plus bâtie, gardons pour nos enfants des paysages intacts et libres de toute construction!
- La nature est un bien essentiel, laissons-lui suffisamment de place!